



## PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2024-2027



**Elu de référence :**

Amélie ABEL

Conseillère municipale déléguée  
Enfance – Jeunesse et Vie Scolaire

@ : amelieabelcm@gmail.com

@ : mairie@ventron.fr

Tél : 03-29-24-18-18

**Coordination du projet assurée par :**

Hélène GONKEL

Directrice service périscolaire

Tél : 03-29-24-17-17



## SOMMAIRE

<b>I PRESENTATION DU TERRITOIRE</b> .....	<b>page 3</b>
<b>A TERRITOIRE CONCERNE</b> .....	<b>page 3</b>
1 <u>Présentation de la commune</u> .....	page 3
2 <u>Nombre d'enfants et organisation de l'accueil périscolaire</u> .....	page 3
3 <u>Organisation de l'accueil extrascolaire</u> .....	page 4
<b>B ATOUTS DU TERRITOIRE ET LEVIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT</b> .....	<b>page 4</b>
<b>C FREINS LIES AU TERRITOIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT</b> .....	<b>page 4</b>
<b>II LE PILOTAGE DU PEDT</b> .....	<b>page 4</b>
<b>A COMPOSITION DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE</b> .....	<b>page 4</b>
<b>B MODALITES DE PILOTAGE</b> .....	<b>page 5</b>
<b>C EVALUATION DU PEDT</b> .....	<b>page 5</b>
1 <u>PEDT 2021-2024 : Evaluation des résultats obtenus</u> .....	page 5
2 <u>PEDT 2021-2024 : Bilan quantitatif</u> .....	page 6
3 <u>PEDT 2021-2024 : Conclusion et perspectives</u> .....	page 7
<b>III L'ECOLE ET LE PERISCOLAIRE</b> .....	<b>page 8</b>
<b>A LES ECOLES ET NOMBRE D'ENFANTS</b> .....	<b>page 8</b>
<b>B PROJET D'ECOLE</b> .....	<b>page 8</b>
<b>C L'ORGANISATION DU TEMPS</b> .....	<b>page 8</b>
<b>D LE PERISCOLAIRE</b> .....	<b>page 9</b>
1 <u>L'accueil périscolaire</u> .....	page 9
2 <u>La restauration scolaire et la pause méridienne</u> .....	page 10
3 <u>Le transport scolaire</u> .....	page 10
4 <u>Inscription des enfants</u> .....	page 10
5 <u>Tarifs</u> .....	page 11
a <u>Accueil de loisirs sans hébergement (extrascolaire)</u> .....	page 11
b <u>Accueil périscolaire matins et/ou soirs</u> .....	page 11
c <u>La restauration scolaire</u> .....	page 11
d <u>Le transport scolaire</u> .....	page 11
<b>IV LE PROJET EDUCATIF PERISCOLAIRE</b> .....	<b>page 12</b>
<b>A GRANDS AXES DU PEDT 2024-2027</b> .....	<b>page 12</b>
<b>B MESURES ENVISAGEES POUR LES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTE OU DE HANDICAPS</b>	
1 <u>Accompagnements envisagés</u> .....	page 13
2 <u>Relations envisagées avec l'équipe enseignante et la famille d'un enfant ayant un PAI</u>	
<b>C CARACTERISTIQUES DES LOCAUX ET DES ESPACES UTILISES</b> .....	<b>page 14</b>
Locaux disponibles pour la mise en place des activités	
<b>ANNEXE</b> .....	<b>page 15</b>



## I. PRESENTATION DU TERRITOIRE

### A. TERRITOIRE CONCERNE

Le Plan Educatif De Territoire 2024-2027 concerne la commune de VENTRON.

#### 1. Présentation de la commune

VENTRON est un village de 820 habitants, d'une superficie de 2 500 ha. Le centre du village est situé à 640 m d'altitude. VENTRON fait partie de la Communauté de Commune des Hautes Vosges. VENTRON exploite ses capacités touristiques et a l'ambition de devenir une station 4 saisons innovante. De superbes paysages et diverses activités s'offrent à tous (ski, pêche, randonnées pédestres, VTT ...). VENTRON bénéficie d'un tissu associatif dense et d'un patrimoine culturel riche.

#### 2. Nombre d'enfants et organisation de l'accueil périscolaire

L'école publique de VENTRON compte, à ce jour, 58 élèves :

- 14 élèves en classe de maternelle
- 21 élèves en classe de CP-CE1
- 23 élèves en classe de CE2-CM1-CM2

Un accueil périscolaire est en place :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
  - 07h00 à 08h30
  - 12h00 à 13h30 avec restauration scolaire
  - 16h00 à 19h (ouvert jusqu'à 19h depuis le 01 septembre 2024)



En ce qui concerne l'accueil extrascolaire, un accueil de loisirs sans hébergement est proposé pendant les vacances scolaires

L'enfance et la jeunesse sont un des axes prioritaires de la municipalité.

#### 3. Organisation de l'accueil extrascolaire

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) accueille les enfants, de 08h00 à 18h00, lors des petites vacances scolaires (Toussaint, Février, Pâques) et des grandes vacances (3 semaines en juillet -2 dernières semaines d'août) avec organisation d'un mini camp de 3 jours.

### B. ATOUTS DU TERRITOIRE ET LEVIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

- Patrimoine communal riche avec des équipements diversifiés
- Grand nombre d'associations qui s'investissent dans le projet d'école et de l'accueil de loisirs :

- AAPEV (Association Autonome des Parents d'Elèves de Ventron)
- Club vosgien
- Association de la pêche véternate AAPPMA
- Musée du textile
- Festi'Ventron
- ADIC (Association Développement Inter Communal)
- Foyer de ski, USV (Union Sportive de Ventron)
- Pétanque véternate
- Musique véternate
- ...



- Volonté de la municipalité de donner les mêmes chances à chaque enfant de la commune d'accéder à des parcours culturels et sportifs
- Richesse du territoire (établissements culturels, sites naturels ...)
- Personnel formé et qualifié, avec une exigence de qualité et de réactivité
- Concertation pluridisciplinaire pour la mise en œuvre du PEDT (enseignants, animateurs, ATSEM, élus)
- Transport scolaire proposé aux parents

### C. FREINS LIES AU TERRITOIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT

- Transport (la commune possède un mini-bus de 9 places seulement)
- Problème du recrutement du personnel pour les accueils de loisirs sans hébergement
- Nombre d'enfants en baisse (constaté sur tout le territoire et pas seulement à la commune de Ventron)
- Coût de la vie qui augmente et qui peut pousser les parents à trouver des solutions alternatives pour diminuer le coût du mode de garde (grands-parents sollicités, ...)

## II. LE PILOTAGE DU PEDT

### A. COMPOSITION DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage du PEDT est composé de :

- **Mme le Maire**
- **Elus membres de la commission communale « Vie scolaire »**
- **L'éducation nationale,**
- **Les services de l'Etat (Jeunesse et Sports)**
- **Les services de la CAF**
- **Personnels d'animation des accueils péri et extrascolaires**
- **Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles**
- **Directeur de l'école de VENTRON**

### B. MODALITES DE PILOTAGE

Le comité de pilotage s'est réuni pour réfléchir à la rédaction du PEDT 2024-2027 afin d'assurer la complémentarité école / péri et extrascolaire.

Des réunions régulières sont prévues pour le suivi du PEDT, et ce dernier sera présenté en conseil d'école.



**C. EVALUATION DU PEDT**1. PEDT 2021-2024 : Evaluation des résultats obtenus

OBJECTIFS	INDICATEURS	ANALYSE
<b>Axe 1 :</b>  <b>Proposer des actions éducatives au plus près des besoins des enfants</b>	Evolution de la participation aux activités proposées	Les enfants montrent de l'intérêt pour ce qui est proposé : curiosité et découverte. Les activités culturelles de proximité sont privilégiées : Musée du Textile, bibliothèque du village, randonnées autour du village, chèvrerie, curiosités des environs, ludothèque, découverte des sites de la région. Partenariat avec des associations locales (pêche, musée du textile, pétanque, ADIC, musique ...)
<b>Axe 2 :</b>  <b>Favoriser la communication et le travail collectif dans l'intérêt de l'enfant</b>	Evolution dans la remise en question des enfants sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le respect des autres</li> <li>➤ Le respect de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travail et animations sur le tri sélectif et le développement durable ; bricolage avec des matériaux de récupération.</li> <li>➤ Collecte d'éléments naturels pour la réalisation de Land'Art ; sentier pieds nus.</li> <li>➤ Ecoute et respect des autres au travers des jeux collectifs.</li> <li>➤ Charte réalisée avec les enfants accueillis à l'accueil de loisirs (« J'ai le droit, je n'ai pas le droit. »).</li> <li>➤ Activités sur la prévention des accidents domestiques.</li> <li>➤ Animations proposées en accueil de loisirs par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)</li> </ul>
<b>Axe 3 :</b>  <b>Encourager l'accès à la culture, l'ouverture au monde et la citoyenneté</b>	Evolution des échanges grâce au mixage des petits (3-6 ans) et des grands (7-12 ans).  Respect des autres et des règles de vie.	Du fait de leur petite taille, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs de VENTRON permettent le mixage des âges (hors contexte de crise sanitaire). Les activités proposées sont identiques, mais adaptées à l'âge de chaque enfant. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entraide de la part des grands vis-à-vis des plus jeunes ; ils veulent montrer le bon exemple.</li> <li>➤ Développement de l'imaginaire, de la créativité dans le jeu libre.</li> <li>➤ Collaboration, imitation, habileté, apprentissage de la maîtrise de son comportement ... dans le jeu collectif.</li> </ul>

<b>Intentions éducatives et enjeux des accueils périscolaires.</b>	Harmoniser le temps de vie de l'enfant et celui de l'écolier : continuité éducative et organisationnelle.	Importance d'une adéquation entre les règles de vie sur les différents temps de l'enfant. L'accueil périscolaire permet un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.
--	---	--

## 2. PEDT 2021-2024 : Bilan quantitatif

Ce bilan a été établi à partir des pointages et relevés faits au jour le jour par le personnel du périscolaire.

### ➤ Fréquentation de l'accueil périscolaire en semaine :

Année	3-6 ans	6-12 ans	Total
2021	2442 heures	3310 heures	5752 heures
2022	2287,5 heures	4607,5 heures	6895 heures
2023	2316,25 heures	4363,75 heures	6680 heures

### ➤ Fréquentation de la restauration scolaire :

Année	3-6 ans	6-12 ans	Total
2021	1298 heures	2069 heures	3367 heures
2022	1366,5 heures	2238,75 heures	3605,25 heures
2023	1236 heures	2261,25 heures	3497,25 heures

### ➤ Fréquentation de l'accueil de loisirs sans hébergement :

Année	3-6 ans	6-12 ans	Total
2021	2122 heures	2493,5 heures	4615,5 heures
2022	2649 heures	3712,5 heures	6361,5 heures
2023	2617,5 heures	3548 heures	6165,5 heures

## 3. PEDT 2021 – 2024 : Conclusion et perspectives

- L'accueil de loisirs appelé « **Mercredis récréatifs** » n'a pas réussi à perdurer. Malgré la diversité des activités proposées, il n'obtenait pas les effectifs espérés. En effet, sur l'année scolaire 2021-2022, il n'y avait aucun enfant inscrit sur 50% des mercredis (16 sur 32). Il a été décidé par la municipalité de stopper l'accueil du mercredi matin à la rentrée 2022-2023, tout en expliquant que le service pourrait rouvrir si le besoin s'en faisait sentir.
- Grâce à l'application **ILLIWAP** mise en place par la commune, une meilleure communication est proposée aux parents, qui peuvent recevoir les informations sur leur smartphone en temps réel.

### **Perspectives :**

- Elargir la gamme d'activités proposées à l'accueil périscolaire, notamment pour les plus petits ainsi que pour les enfants qui restent tard le soir (modulation de l'activité vers un retour au calme).
- Elargir la gamme d'activités proposées lors des ALSH pour essayer d'attirer plus d'enfants.
- Favoriser les interactions entre vie scolaire et périscolaire, la concertation entre enseignants, ATSEM et personnels du service périscolaire.
- Prévoir des réunions de concertation pour l'évaluation et l'ajustement du PEDT 2024-2027.

### III. L'ÉCOLE ET LE PERISCOLAIRE

#### A. LES ECOLES ET NOMBRE D'ENFANTS

L'école primaire de VENTRON est répartie sur 2 bâtiments, et compte au total 58 élèves :

- L'école maternelle qui compte 1 classe triple niveaux de 14 élèves :
  - 5 enfants en petite section
  - 4 enfants en moyenne section
  - 5 enfants en grande section
  
- L'école élémentaire qui compte 1 classe double niveaux et 1 classe triple niveaux pour un total de 44 élèves :
  - 21 élèves dans la classe de CP-CE1
    - 11 enfants en CP
    - 10 enfants en CE1
  - 23 élèves dans la classe de CE2-CM1-CM2
    - 7 enfants en CE2
    - 11 enfants en CM1
    - 5 enfants en CM2



#### B. PROJET D'ÉCOLE

Cf annexe.

#### C. L'ORGANISATION DU TEMPS

**La sieste :** Pour les enfants de maternelle, la sieste a lieu sur le temps scolaire pour les enfants de Petite Section, ainsi que pour les enfants de Moyenne Section. La sieste pour les enfants de Moyenne Section est supprimée certains jours à la fin de l'année scolaire pour les préparer à l'entrée en Grande Section. Des dérogations peuvent être envisagées pour les enfants de Petite Section afin qu'ils puissent faire la sieste à la maison dans des conditions qui peuvent leur être plus favorables (plus calme, moins de bruit ...).

#### EMPLOI DU TEMPS

L'organisation suivante a été validée en conseil municipal et par le conseil d'école

	7h	8h20	12h	13h20	16h	17h	18h30
LUNDI	GARDERIE	ACCUEIL + ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ACCUEIL + ENSEIGNEMENT	APC Élémentaire	GARDERIE	
					APC Maternelle		
MARDI	GARDERIE	ACCUEIL + ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ACCUEIL + ENSEIGNEMENT	APC Élémentaire	GARDERIE	
					APC Maternelle		
JEUDI	GARDERIE	ACCUEIL + ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ACCUEIL + ENSEIGNEMENT	APC Élémentaire	GARDERIE	
					APC Maternelle		
VENDREDI	GARDERIE	ACCUEIL + ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ACCUEIL + ENSEIGNEMENT	GARDERIE		

Approuvé en conseil d'école le 7 novembre 2023

## D. LE PERISCOLAIRE



L'équipe d'animation est composée de :

- Une directrice, titulaire du DEEJE et du BAFD
- Une animatrice, titulaire du BAFA
- Un agent technique, titulaire du BAFA
- 2 ATSEM de l'école maternelle, titulaires du CAP petite enfance, qui interviennent chaque jour en alternance lors de l'accueil périscolaire du matin, du midi et du soir.

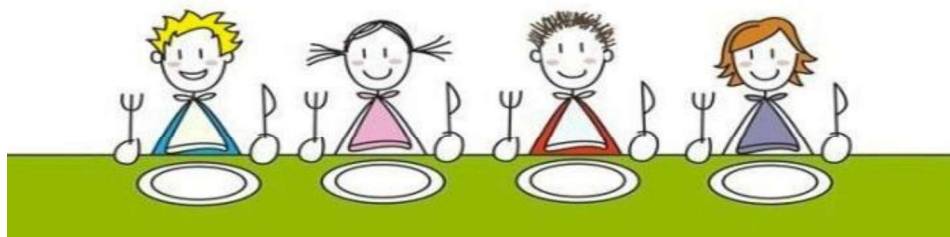
Le taux d'encadrement pour les enfants en temps périscolaire est d'un animateur pour 14 enfants.

### 1. L'accueil périscolaire

Le service d'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 07h 00 à 08h30 et de 16h00 à 19h. Les locaux étant situés dans l'enceinte de l'école maternelle, le personnel d'animation fait le lien entre le temps scolaire et le temps périscolaire en emmenant, le matin, ou en allant chercher, le soir, les enfants à l'école élémentaire. Diverses activités sont proposées aux enfants, ainsi qu'un temps pour réaliser les devoirs écrits.

### 2. La restauration scolaire et la pause méridienne

Le temps de cantine est un temps périscolaire géré par la commune de VENTRON. C'est un service communal inscrit dans la continuité éducative et ouvert aux familles dans l'intérêt des enfants. L'aménagement de ce temps de midi favorise le calme, s'attache à la sociabilité de l'enfant et privilégie la détente pendant le moment du repas. Tous les jours, des repas équilibrés sont préparés et livrés en liaison chaude par le Collège Hubert Curien de Cornimont. Les menus hebdomadaires sont affichés à l'extérieur de l'école. Lors de cette pause dans leur journée de classe, les enfants sont encadrés par du personnel municipal : animatrices, ATSEM, agent d'entretien. Après le repas, une récréation est proposée aux enfants. A noter que lors des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires, la municipalité fait appel à la société Estredia qui fournit des repas en barquettes individuelles, à réchauffer sur place.



### 3. Le transport scolaire

L'organisation des transports scolaires relève de la Région Grand Est depuis le 1er janvier 2017.

Le Pôle Transports de l'Agence Territoriale d'Epinal est chargé de mettre en œuvre cette compétence sur l'ensemble du département des Vosges.

Ventron étant une commune étendue, le transport est assuré matin et soir pour les élèves habitant dans les écarts.

Il n'y a pas de transport pour la pause méridienne.



### 4. Inscriptions des enfants

Les inscriptions sont prises en compte uniquement si le dossier administratif de l'enfant est complet. Elles sont obligatoires pour les accueils péri et extrascolaire, et se font auprès des animatrices, par le biais des formulaires papiers distribués tous les mois pour le périscolaire, et à chaque période de vacances pour l'accueil extrascolaire, avec le programme des activités programmées.

### 5. Tarifs

#### a) *Accueil de loisirs sans hébergement (extrascolaire)*

- Demi-journée :  $QF^1 \leq 650 = 6,90 \text{ €}$  ;  $QF > 650 = 7 \text{ €}$
- Journée :  $QF \leq 650 = 13,60 \text{ €}$  ;  $QF > 650 = 14,60 \text{ €}$
- Semaine :  $QF \leq 650 = 46 \text{ €}$  ;  $QF > 650 = 51 \text{ €}$

Supplément : 21€ pour le **mini camp**

Supplément : 2,20€ pour les sorties

Absence non excusée : 7,50€

#### b) *Périscolaire matins et/ou soirs*

- $QF \leq 650 = 0,70\text{€}/\text{demi-heure}$
- $QF > 650 = 0,80 \text{ €}/\text{demi-heure}$

Absence non excusée : 4€

#### c) *Restauration scolaire*

- $QF \leq 650 = 4,70 \text{ €}$
- $QF > 650 = 4,80\text{€}$

Repas réservé et non annulé : 5 €

#### d) *Transport scolaire*

Gratuité du transport scolaire pour tous les enfants scolarisés à l'école de Ventron.

<sup>1</sup> QF = Quotient Familial

## **IV. LE PROJET EDUCATIF PERISCOLAIRE**



### **A. GRANDS AXES DU PEDT 2024-2027**

Trois grands axes structurent le Projet éducatif de territoire :

#### **Axe 1 : Proposer des actions éducatives au plus près des besoins des enfants**

**Objectif 1 :** Favoriser la cohérence et la continuité entre les différents temps et âges de l'enfant

Pistes d'actions : alterner les types d'activités : physiques, artistiques, intellectuelles, calmes ; construire des activités dans une logique de loisirs et de découverte et relevant de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, citoyennes, sportives...)

**Objectif 2 :** Permettre l'inclusion des enfants en situation de Handicap

Pistes d'actions : sensibiliser les enfants aux discriminations ; utilisation de jeux de coopération

**Objectif 3 :** Garantir l'égalité des chances pour tous les enfants

Pistes d'actions : apprentissage de la tolérance par des jeux de coopération, par exemple ; favoriser la rencontre, le partage, la solidarité et l'entraide

**Objectif 4 :** Développer la mixité sociale

Pistes d'actions : regroupement avec d'autres centres de loisirs

#### **Axe 2 : Favoriser la communication et le travail collectif dans l'intérêt de l'enfant**

**Objectif 1 :** Permettre une collaboration équipe enseignante/équipe d'animation

Pistes d'actions : mettre en place des temps d'échanges hebdomadaires entre directeur d'école et directeur périscolaire afin de faciliter les transitions entre les temps scolaires et périscolaires

**Objectif 2 :** Mettre en cohérence les projets d'école et les projets pédagogiques de l'ALSH

Pistes d'actions : privilégier les temps d'échanges entre les équipes enseignantes et les équipes d'animation afin de favoriser une collaboration de qualité et permettre la mise en place de projets communs

**Objectif 3 :** Améliorer l'information et les explications aux familles

Pistes d'actions : mettre en place une politique d'information des familles en les informant sur les différentes prestations des services périscolaires...

#### **Axe 3 : Encourager l'accès à la culture, l'ouverture au monde et la citoyenneté**

**Objectif 1 :** Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques, scientifiques et sportives

Pistes d'actions : construire des partenariats avec des établissements culturels, les associations sportives et culturelles PP

**Objectif 2 :** Aider l'enfant à comprendre le monde

Pistes d'actions : mettre en valeur la richesse du territoire : permettre la découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel

**Objectif 3** : Développer l'esprit civique et le respect de l'environnement

Pistes d'actions : sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement : par la mise en place du tri sélectif ; mener des projets et des activités avec des objets de récupération ; recyclage des déchets issus du service restauration et des ateliers de cuisine.

## **B. MESURES ENVISAGEES POUR LES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTE OU DE HANDICAPS**

### 1. Accompagnements envisagés

Les enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique peuvent être accueillis à condition de mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) élaboré conjointement entre les parents, le médecin traitant, le directeur de l'accueil de loisirs, le directeur d'école, et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité. Les animateurs seront informés avant le début de l'accueil des spécificités du handicap, ce qui permettra d'adapter les activités et l'organisation.

### 2. Relations envisagées avec l'équipe enseignante et la famille d'un enfant ayant un PAI

Le PAI doit être discuté en amont avec les parents qui doivent expliquer le traitement ou la conduite à tenir à l'équipe. La famille est quotidiennement informée de la journée de l'enfant.

## **C. CARACTERISTIQUES DES LOCAUX ET ESPACES UTILISES**

Locaux disponibles pour la mise en place des activités :

- Locaux de l'accueil périscolaire situé dans l'enceinte de l'école maternelle
- Salle de motricité située dans l'école maternelle
- Cour extérieure de l'école maternelle
- Salle de restauration située dans la cour attenante à l'école élémentaire
- Cour extérieure de l'école élémentaire

Les enfants ont accès à l'ensemble des locaux qui sont accessibles et adaptés à l'accueil des enfants en situation de handicap.



**jouons ensemble,  
avec nos différences !**

## ANNEXE

## DOCUMENT B



## PROJET D'ÉCOLE 2018 - 2021

## ÉTAPE 2 : LES PARCOURS ÉDUCATIFS

**NOM DE L'ÉCOLE ou du RPI :** Ecole Primaire de Ventron

### LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL (PEAC)

Le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives.

#### OBJECTIFS

- **Diversifier et élargir** les domaines artistiques abordés à l'école.
- **Articuler** les différents temps éducatifs et en tirer parti.
- **Donner sens et cohérence** à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part.

#### 3 CHAMPS D'ACTION

- **Fréquenter (Rencontres) :** des œuvres, des artistes, des lieux culturels
- **Pratiquer (Pratiques) :** des techniques d'expression artistique, le processus de création.
- **S'approprier (Connaissances) :** mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre, exprimer une émotion esthétique ou un jugement critique, mettre en relation différents champs de connaissances.

#### 6 DOMAINES ARTISTIQUES CONCERNÉS

- Les **arts du spectacle vivant** (théâtre, danse, cirque, etc.)
- Les **arts visuels** (arts plastiques, cinéma, photographie, etc.)
- Les **arts du son** (chant, chorale, musique instrumentale, etc.)
- Les **arts de l'espace** (architecture, jardin, etc.)
- Les **arts appliqués ou arts du quotidien** (objets d'art, design, mobiliser, bijoux, dentelle, etc.)
- Les **arts du langage** (littérature, poésie, etc.)

#### Ambitions du PEAC 2018-2021

##### Tous cycles :

- Séances de cinéma proposées par la MLC de La Bresse et la CCHV (Communauté de Communes des Hautes Vosges)
- Assister à un spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, concert, ...) par an
- Spectacle de fin d'année à la salle des fêtes

##### Cycles 2 et 3 :

- Visite du musée du textile tous les trois ans

##### Cycle 1 :

- Travail sur le rythme (percussions corporelles)

##### Cycle 2 :

- Festival de sculpture Camille Claudel

##### Cycle 3 :

- Chorale

*Exemples de points à questionner en équipe : quelles rencontres avec des œuvres, des artistes ou des lieux envisagez-vous de développer ? Quelles pratiques envisagez-vous de mettre en œuvre ? (ex : pratique théâtrale, rencontres poétiques, projet cinéma, silence on lit, chorale de cycle, exposition des travaux d'élèves, musée d'école virtuel) Souhaitez-vous mettre en place un outil de suivi au niveau de l'école (ex : outil collectif ou cahier personnel de l'élève), une programmation d'école ou de cycle ?*

**NOM DE L'ÉCOLE ou du RPI :** Ecole Primaire de Ventron

### **LE PARCOURS CITOYEN** **Écoles élémentaires uniquement**

Le parcours citoyen est un parcours éducatif qui vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des projets et actions éducatives à dimension morale et citoyenne. À ce titre, le programme d'enseignement moral et civique permet de structurer la continuité et la progressivité des apprentissages et expériences de l'élève.

#### **Ambitions du parcours citoyen 2018-2021**

##### **Cycle 2 :**

- **Elaboration des règles de vie de la classe**
- **Participation à des semaines à thèmes**

##### **Cycle 3 :**

- **Participation à l'élaboration des droits et devoirs**
- **Débat de vie de classe**
- **Débats autour de sujets d'actualité**
- **Education aux médias (Semaine de la presse)**

##### **Cycles 2 et 3 :**

- **Opération « Je nettoie ma commune »**
- **Participation aux journées de commémoration**

*Le programme d'Enseignement Moral et Civique (EMC) donne de nombreux exemples de pratiques en classe et à l'école pour les cycles 2 et 3. Quelle(s) pratique(s) souhaitez-vous développer ?*

*Exemples : Conseils d'élèves. Participation des élèves à l'élaboration des règles de vie. Droits égaux des garçons et des filles dans toutes les situations de la vie scolaire. Pratique de la discussion à visée philosophique. Dilemmes moraux adaptés à l'âge des enfants à partir de textes de la littérature de jeunesse. Conduites d'entraide : par exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs. Valorisation de la prise de responsabilité. Éducation aux médias : Semaine de la presse.*

### **LE PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ** **Écoles maternelles et élémentaires**

De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

#### **Ambitions du parcours éducatif de santé 2018-2021**

##### **Tous cycles :**

- **La semaine du goût**
- **Rencontres USEP**
- **Réalisation de semis à vendre au marché aux plants**

##### **Cycle 1 :**

- **Le petit-déjeuner**
- **L'hygiène corporelle**

##### **Cycle 2 :**

- **APER (piéton)**
- **Prévention des accidents domestiques**
- **Apprendre quelques gestes qui sauvent**
- **Hygiène dentaire**

##### **Cycle 3 :**

- **Participation au cross du collège**
- **APS (Infirmière scolaire)**
- **APER (cycliste)**

*Exemples de points à questionner : acquisitions visées dans les domaines de l'éducation nutritionnelle, l'hygiène, les rythmes de vie, la sécurité, la promotion des activités physiques (intégrant la prévention du surpoids et de l'obésité), l'éducation à la responsabilité face aux risques (formation aux premiers secours).*

**DOCUMENT C****PROJET D'ÉCOLE 2018 - 2021****ÉTAPE 2 : LES AXES DU PROJET D'ÉCOLE**

**NOM DE L'ÉCOLE ou du RPI :** Ecole Primaire de Ventron

**PROJET D'ÉCOLE 2018 / 2021**  
**pour la réussite de tous les élèves**

*À partir du diagnostic, le projet déterminera au minimum une ambition pour chaque axe*

<b>AXE DISCIPLINAIRE</b>	
<b>ambition 1</b>	<b>ambition 2</b>
<p><b>Calcul mental en élémentaire (progression sous forme de rituel travaillant les tables d'addition au cycle 2 et les tables de multiplication au cycle 3)</b></p> <p>Progression sous forme de rituel deux fois par semaine pour travailler les tables d'addition et de multiplication (ex : lundi : jeu du furet, mercredi : sur ardoise) et réinvestissement en autonomie sur ordinateurs portables (logiciels éducatifs).</p>	<p><b>Vocabulaire en maternelle</b></p> <p>Travailler des thèmes de la vie quotidienne (imagiers, ateliers de langage, jeux de Kim, memory, ...);            Ecriture de mots phonétiquement simples.</p>

*L'axe disciplinaire détermine une priorité relative à un domaine ou sous-domaine disciplinaire. Exemple : calcul mental. La réflexion de l'équipe pourra porter sur la cohérence et la structuration des enseignements au sein d'une discipline, la cohérence des outils, la progressivité des apprentissages dans un domaine, la programmation d'école.*

<b>AXE TRANSVERSAL</b>	
<b>ambition 1</b>	<b>ambition 2</b>
<p><b>Coopération et entraide entre élèves (Classe de mer sur la côte Atlantique en 2020)</b></p> <p>Organisation d'une classe transplantée tous les trois ans dont l'objectif porte sur la comparaison des littoraux (Atlantique et Méditerranée).</p>	<p><b>Autonomie des élèves de maternelle par la création et la mise en place d'ateliers autonomes enrichis tout au long de l'année.</b></p> <p>Ateliers autonomes et répétition des activités de manipulation proposées par la méthode « Vers les maths ».</p>

*L'axe transversal détermine une priorité relative à une entrée non disciplinaire. Exemples : la coopération avec les parents, les pratiques inclusives, le climat scolaire, la prise en compte de l'hétérogénéité, l'évaluation positive, la coopération entre élèves, la coopération avec les partenaires, la continuité inter-cycles.*

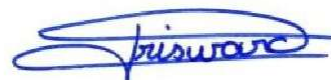
<b>AXE COMPLÉMENTAIRE</b>	
<b>ambition 1</b>	<b>ambition 2</b>
<p><b>Ouverture culturelle (Sorties scolaires + Rencontres sportives USEP)</b></p> <p>Une fois par an, les élèves assisteront à un spectacle vivant.</p> <p>Tous les élèves de l'école participent aux rencontres sportives organisées par l'USEP de la circonscription de Remiremont (rencontres gymnique, rencontres plein air et rencontres neige). Les élèves de cycle 3 participent à la semaine de la glisse à la station Frère-Joseph.</p>	

*L'axe complémentaire, au choix de l'équipe, détermine une priorité relative à des besoins ou à un contexte spécifique. Il peut être en relation avec l'un des deux premiers axes ou indépendant. Exemples : priorité culturelle, dispositif d'auto-formation, analyse de pratiques, pratique innovante.*

**Transmis le 11/04/2018**

Nom -Prénom : GRISWARD Geoffrey

Directeur de l'école :



**Avis de l'IEN**

Avis favorable de l'IEN.

Le projet d'école de l'école primaire de Ventron fixe des orientations précises visant à améliorer la réussite de tous les élèves. Il représente un moyen privilégié pour atteindre les grands objectifs de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Il permet d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves et de favoriser l'égalité des chances.

Dans cette perspective, il recherche une meilleure cohérence globale de l'action pédagogique et identifie les moyens d'action les plus pertinents par rapport au contexte. Les projets artistiques et culturels permettent de diversifier et d'élargir les domaines artistiques abordés à l'école et de donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part.

Les ambitions sont détaillées et illustrées par des actions concrètes dans l'optique de les atteindre. La rédaction témoigne de la qualité de la réflexion d'équipe menée dans le cadre de l'élaboration du projet d'école.

L'équipe de circonscription se tient à votre disposition pour vous aider dans la concrétisation de ce projet d'école de qualité qui répond entièrement aux attentes institutionnelles.